

RÉSOLUTION DU SOMMET

SUR LA CONSTITUTION DU GROUPE DE TRAVAIL « SANTÉ ET QUESTIONS SOCIALES »

La Grande Région souhaite répondre aux préoccupations quotidiennes de ses habitants et aux enjeux transfrontaliers des services à la personne. La santé et les questions sociales revêtent en effet une importance accrue à l'heure du changement démographique et technologique. Ces mutations impliquent des coûts supplémentaires dans un contexte de nécessaires restrictions budgétaires des pouvoirs publics, qui posent des problèmes de choix aigus, particulièrement dans les zones frontalières et/ou rurales éloignées de leurs centres nationaux respectifs. Le renversement de la pyramide des âges de même que l'essor des nouvelles technologies dans ces deux domaines caractérisent particulièrement l'espace grandrégional. A cela s'ajoutent depuis peu les nouveaux flux migratoires dans nos régions qui influencent et influenceront fortement les politiques d'intégration sociale. Eu égard à ces constats, la réflexion, la concertation et le développement d'actions communes au sein de la Grande Région dans les domaines complémentaires de la santé et de l'action sociale revêtent un caractère de nécessité accrue.

Les problématiques telles que le surendettement, le choix du lieu de vie lié à l'allongement de l'espérance de vie, la coopération sanitaire et l'accès à la santé (en termes de mobilité mais aussi en termes financiers), la prévention, de même que les maladies symptomatiques de l'espace grandrégional et leur corrélation avec l'environnement ne connaissent pas de frontières et placent nos régions face à des défis similaires. Il est donc d'une importance primordiale de parvenir à une analyse comparative de la façon dont ces questions sont abordées dans les différentes régions afin d'aboutir à la construction de projets communs et à des politiques coordonnées pour assurer une qualité de vie optimale aux citoyens de la Grande Région. Les questions d'inégalités sociales ou d'accessibilité aux soins et services sociaux témoignent en outre de la pertinence de la connexion des thèmes sociaux et sanitaires.

Pour ces raisons, le Sommet soutient la mise en place du nouveau Groupe de Travail « Santé et Questions sociales » constitué le 10 septembre 2015. Il salue la fusion des anciens groupes « Santé » et « Questions sociales » ainsi opérée qui doit accroître l'efficacité et la cohérence des travaux entrepris. Le Sommet encourage le Groupe de Travail à collaborer avec les autres Groupes de Travail et acteurs de la Grande Région, dont le Groupe d'experts « Marché du travail des soins de santé », le Groupe de Travail 4 du CESGR « Le secteur de la santé dans la Grande Région » ainsi qu'avec le Groupe de travail « questions économiques » dans le cadre de ses travaux sur la silver economy.